



Agence  
des **Espaces**  
**Verts**

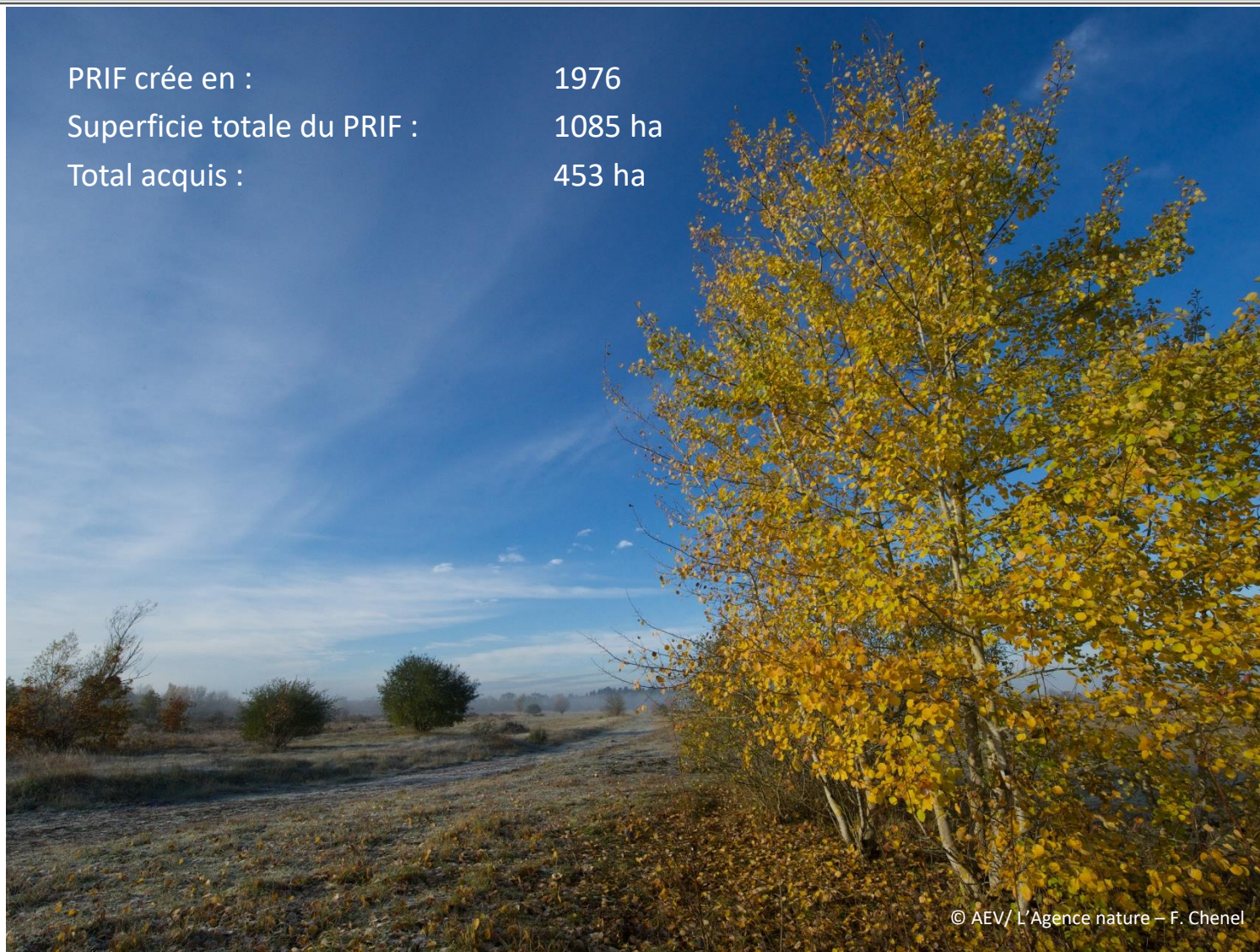


Région  
**île de France**

ESPACE NATUREL  
RÉGIONAL DE MOISSON

# ESPACE NATUREL RÉGIONAL DE MOISSON

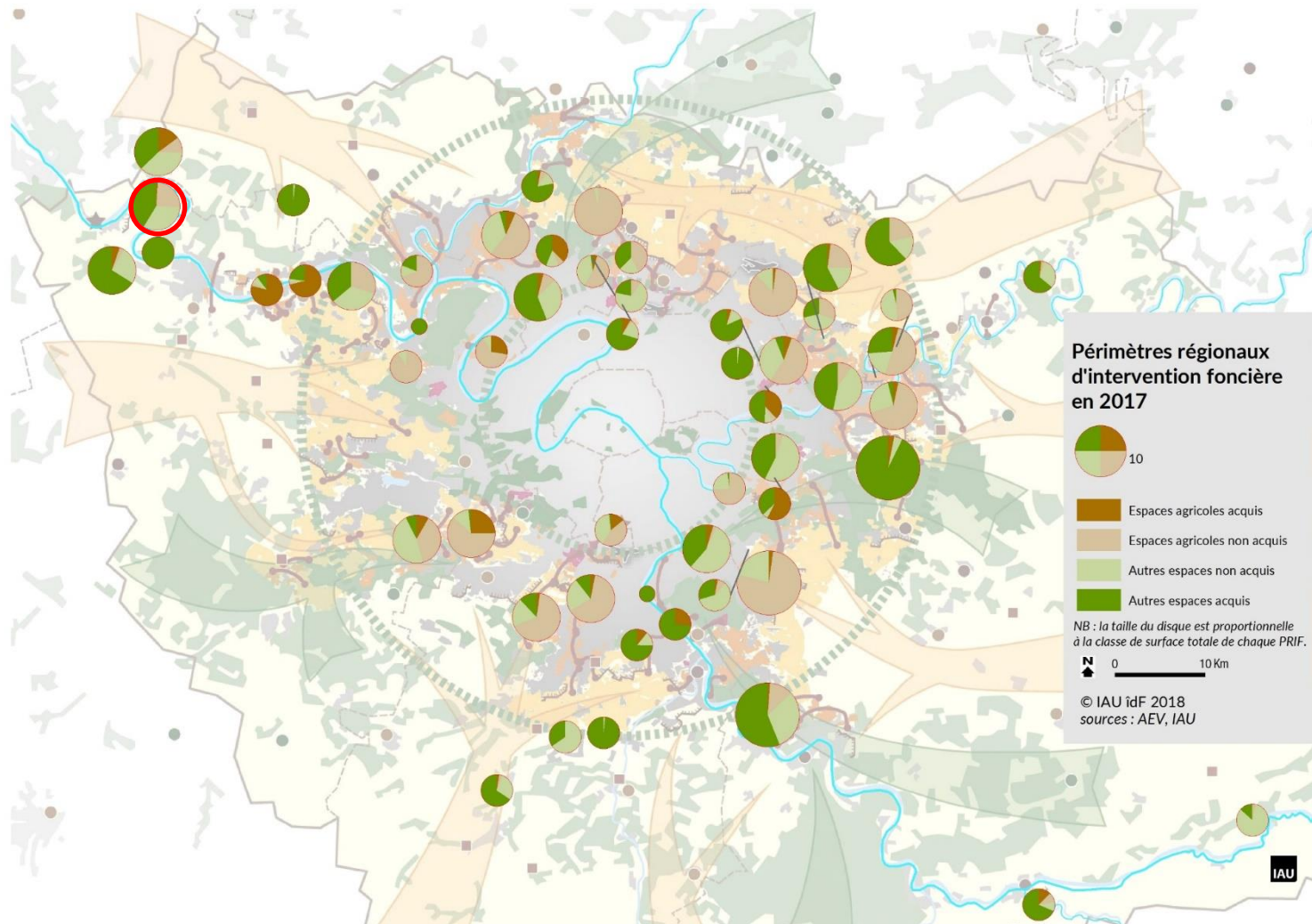
PRIF crée en :	1976
Superficie totale du PRIF :	1085 ha
Total acquis :	453 ha



© AEV/ L'Agence nature – F. Chenel



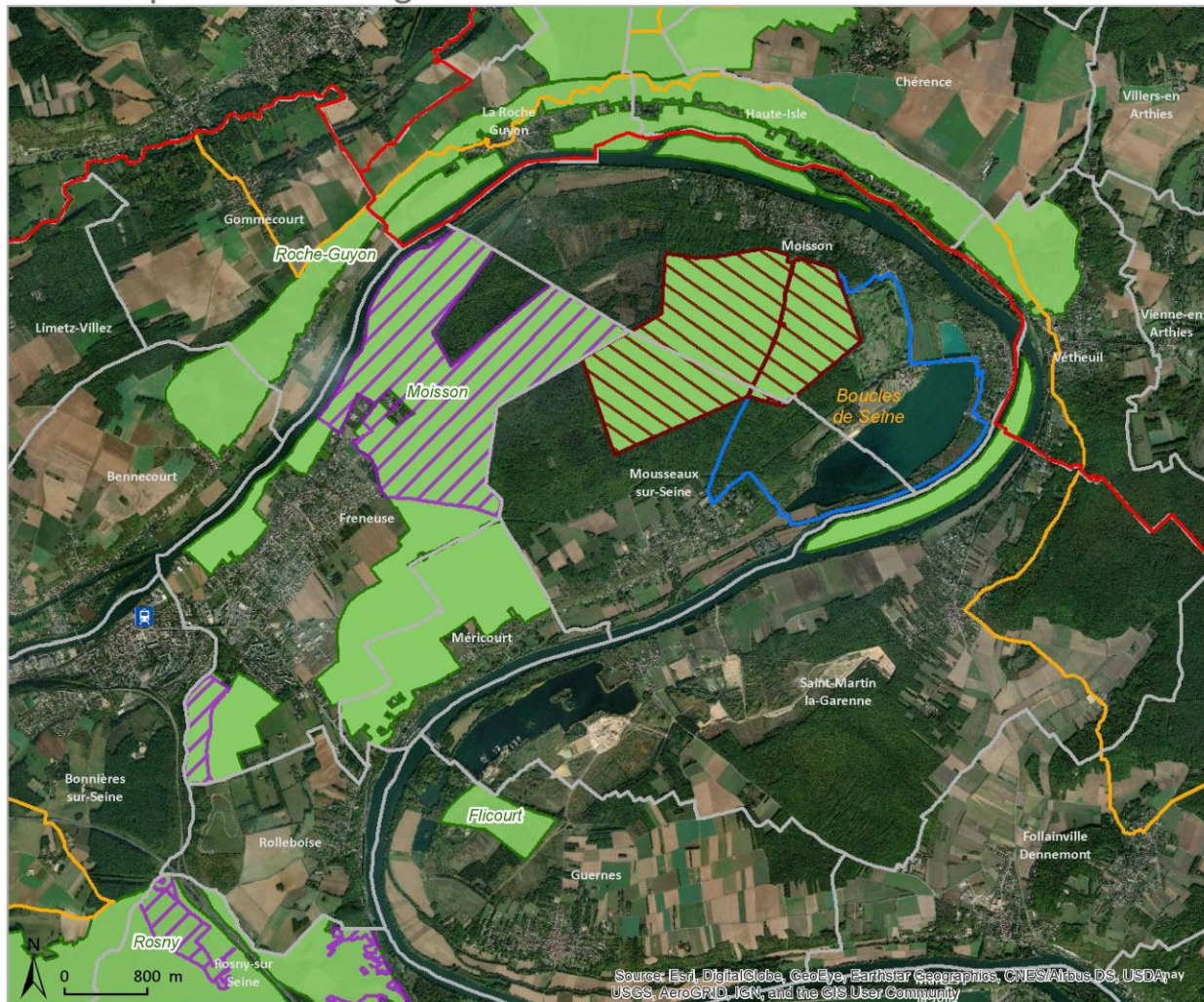
# PRÉSENTATION





# PRÉSENTATION

## Espace naturel régional de Moisson



Sources : AEV Île-de-France 03/2019 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2020



### Superficie de PRIF par commune :

Freneuse (78) :	568 ha
Méricourt (78) :	149 ha
Moisson (78) :	211 ha
Mousseaux-sur-Seine (78) :	107 ha
Saint-Martin-la-Garenne (78) :	40 ha
Vétheuil (95) :	11 ha

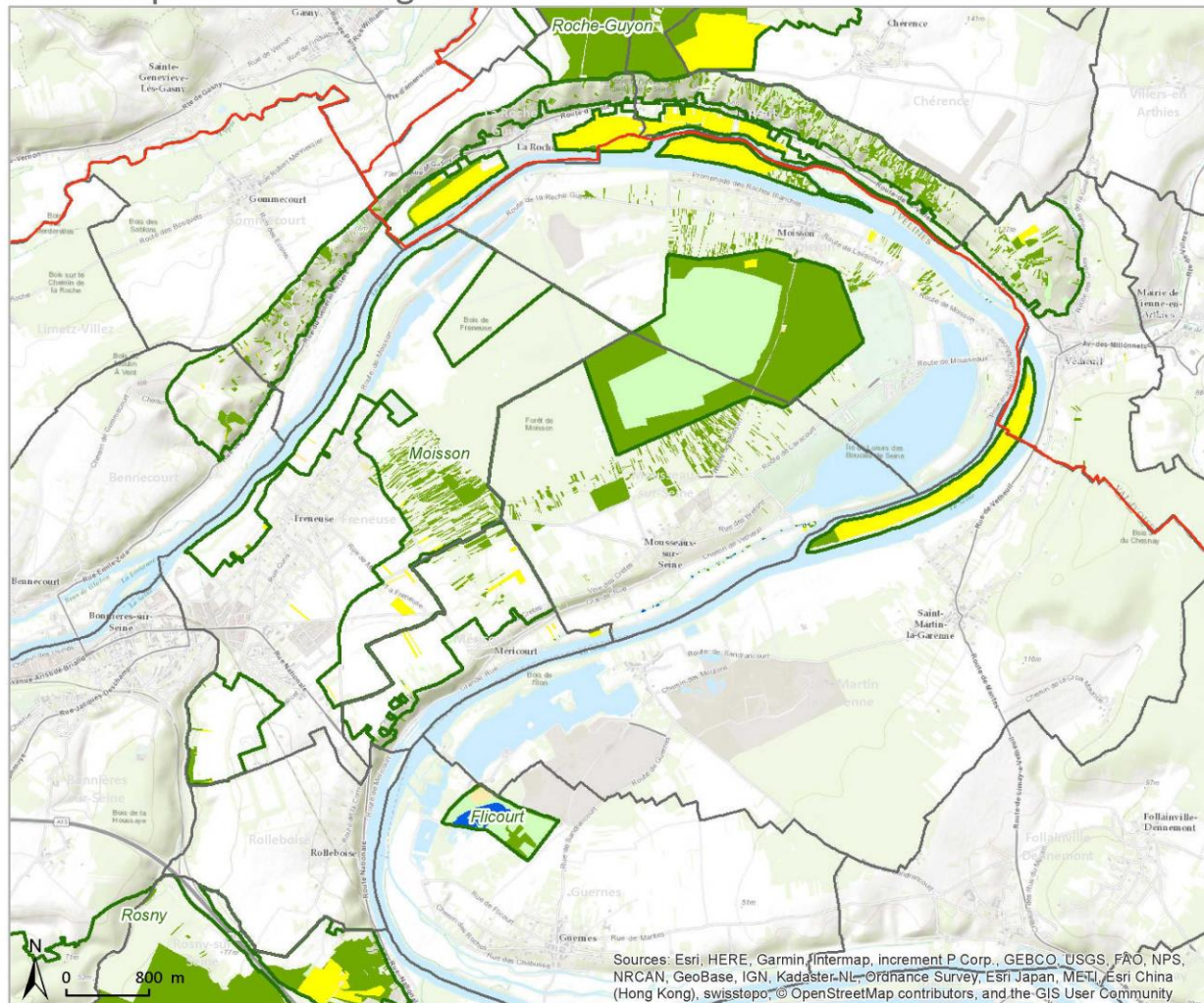
- PRIF
- ZPENS déléguées à l'AEV
- ▨ Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- Itinéraires de randonnée
- Limites départementales

1:50 000



# PRÉSENTATION

## Espace naturel régional de Moisson



### Superficie de PRIF par commune :

- Freuse (78) : 568 ha
- Méricourt (78) : 149 ha
- Moisson (78) : 211 ha
- Mousseaux-sur-Seine (78) : 107 ha
- Saint-Martin-la-Garenne (78) : 40 ha
- Vétheuil (95) : 11 ha

- PRIF
- espace boisé
- espace agricole
- espace naturel
- espace paysager
- plan d'eau / eau
- autre
- Limites départementales

1:50 000

Sources : AEV Île-de-France 03/2019 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2020

# PRÉSENTATION

L'Espace naturel régional de la Boucle de Moisson est située en Seine aval à environ 60 km au Nord-Ouest de Paris. D'une superficie d'environ de 2 400 ha, elle s'étend sur les territoires de Freneuse, Méricourt, Moisson et Mousseaux-Sur-Seine.

Le paysage de la Boucle de Moisson présente un attrait particulier avec au centre un massif forestier, au sud et à l'ouest une plaine agricole. Cet ensemble est inséré dans un méandre du fleuve, dominé sur sa rive droite par les falaises et les coteaux de la Roche-Guyon. Une partie de cet espace naturel est protégée en site classé ou inscrit.

Ce territoire est une mosaïque de milieux naturels. En 2006, il est intégré dans le réseau Natura2000 en application de la Directive Habitats (landes sèches et pelouses calcaires de sables xériques), animée par le Parc naturel régional du Vexin. Des espèces d'intérêt patrimonial protégées au niveau régional sont aussi présentes. Du fait de son intérêt ornithologique, le site a aussi été classé en 2006 au titre de la Directive « Oiseaux » et intégré dans le site Natura2000 « Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny », animé par l'Agence des espaces verts.

Enfin en 2009, la Région Île-de-France classe cet espace naturel en Réserve naturelle Régionale (RNR). Ce classement permet de créer un statut juridique de protection à ce site de très fort intérêt patrimonial et d'engager une stratégie de valorisation à la hauteur de la qualité du site.

## Cadre réglementaire et administratif :

- **Natura 2000** protection Habitat (ZSC) et Oiseaux (ZPS)
- **Site classé** des falaises de la Roche-Guyon et de la forêt de Moisson
- **Site inscrit** Boucle de la Seine de Moisson à Guernes
- **Réserve naturelle régionale** de la Boucle de Moisson gérée par l'AEV
- **Parc naturel régional**
- **ZNIEFF** type 1 « Bois de Freneuse et sablière de Moisson-Mousseaux »
- **ZNIEFF** type 2 « Boucle de Guernes-Moisson »
- **ZPENS** déléguée à l'AEV sur la commune de Feneuse





**Agence des espaces verts** de la Région d'Île-de-France  
Cité régionale de l'Environnement, 90-92 avenue du Général Leclerc  
93500 PANTIN

Tél : 01 83 65 38 00

Fax : 01 82 82 83 85

-

**[www.aev-iledefrance.fr](http://www.aev-iledefrance.fr)**



AEV Île-de-France



@aeviledefrance